

**Conseil d'administration  
Séance du 7 juillet 2025**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 54/2025	QUESTIONS FORMATION Dispositif de bourses de stage
------------------------------------	---

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés

Vu l'article L712-6-1 modifié

Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Vu l'avis favorable rendu à la majorité de la Commission Formation et Vie Universitaire du 3 juillet 2025.

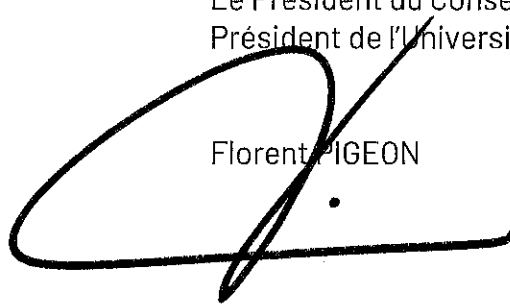
Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Monnet (EPE) approuve le dispositif de bourses de stage au titre de l'année 2025/2026 pour l'UFR de Droit.

Document annexé.

A Saint Etienne le 8 juillet 2025

Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université Jean Monnet,

Florent PIGEON



POUR : 27	CONTRE : 0	ABST : 0
-----------	------------	----------



**FACULTÉ  
DE DROIT**  
SAINT-ÉTIENNE

## **BOURSES DE STAGES**

Annexe financière 2025-2026

Vu la délibération du conseil de la Faculté de droit du 24 mars 2025 relative au dispositif de bourses de stages,

Vu la délibération de la CFVU du                    attribuées par la Faculté de droit relative au dispositif de bourses de stages

Vu la délibération du CA de l'UJM du                    attribuées par la Faculté de droit relative au dispositif de bourses de stages

Une somme de 30 000 euros a été attribuée pour les bourses de stage